

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7318559501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7318559501>

Cette annonce a été mise en ligne le **4 février 2023** sur **Actu.fr - Publicateur Libre**
Pour le département : **53 - MAYENNE**

CAP-TRANS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros

Siège social : 27 Quai Sadi Carnot, 53000 LAVAL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 03/02/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée

Dénomination : CAP-TRANS

Siège : 27 Quai Sadi Carnot, 53000 LAVAL

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 000 euros

Objet : la prise de participations dans toutes sociétés, entreprises ou groupements par tous moyens ; la gestion de ces participations y compris leur cession ou transfert par tous moyens. L'animation et la direction des sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la conduite de leur politique. La centralisation et la gestion de trésorerie des sociétés de son groupe. La fourniture et la refacturation de services, ainsi que la fourniture de conseils, de toutes natures, au profit de toutes personnes, sociétés, entreprises ou groupement. L'acquisition, la vente et la gestion de toutes valeurs mobilières et de tous titres de placement. L'acquisition, la réception comme apport, la construction, la location, la gestion et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers
Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales,

chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre

Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Didier CAPLAN, demeurant 27 Quai Sadi Carnot, 53000 LAVAL

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL

Pour avis, le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

